

Gestion indicielle : dernières tendances et réflexions

La semaine dernière, s'est tenu le salon "Asset Management Tomorrow" à Tour & Taxis, rassemblant les grands noms de la gestion en Europe. Cet événement a été l'occasion d'assister à de nombreuses présentations et d'échanger avec des experts du secteur.

28 mars 2025



Image générée par Midjourney.

Gestion indicielle : dernières tendances et réflexions

La semaine dernière, s'est tenu le salon "Asset Management Tomorrow" à Tour & Taxis, rassemblant les grands noms de la gestion en Europe. Cet événement a été l'occasion d'assister à de nombreuses présentations et d'échanger avec des experts du secteur.

SPM Global Flexible investit essentiellement dans des fonds de gestion indicielle. Dans ce domaine, plusieurs tendances se dessinent, et nous souhaitons partager notre analyse.

2025 : L'année de la gestion active ?

La gestion indicielle continue d'attirer les investisseurs grâce à ses frais réduits et à sa performance, souvent supérieure à celle de la gestion active. Selon l'étude SPIVA (S&P Indices Versus Active), 65 % des fonds d'actions de grandes capitalisations américaines ont sous-performé le S&P 500 et 74 % des fonds globaux ont sous-performé le S&P World Index.

Toutefois, certains experts estiment que 2025 pourrait marquer un tournant en faveur de la gestion active. En effet, depuis le début de l'année, les "Magnificent Seven" – ces grandes valeurs technologiques qui ont dominé la croissance des indices ces dernières années – affichent une légère sous-performance. Or, ces titres sont surreprésentés dans certains indices américains et mondiaux, ce qui a jusqu'à présent rendu difficile la surperformance pour la gestion active.

Dans un environnement plus complexe et moins axé sur la croissance, les gérants actifs pourraient tirer leur épingle du jeu en identifiant des valeurs sous-évaluées. De plus, la sous-performance récente des petites et moyennes capitalisations par rapport aux très grandes entreprises pourrait s'inverser, redonnant ainsi de l'intérêt au stock-picking.

Notre avis : Pour investir sur des marchés matures comme les actions américaines, les fonds de gestion indicielle restent une excellente option. Il est vrai que les "Magnificent Seven" sont surreprésentés dans certains indices, mais il est possible d'atténuer cet effet en investissant dans des indices pondérés de manière équivalente (equal weight) ou en s'exposant partiellement aux mid-caps. Sur le long terme, il est extrêmement difficile pour les gérants actifs de battre les indices tout en supportant des frais nettement plus élevés. De plus, la probabilité qu'un fonds surperforme durablement est très faible.

La gestion indicielle, une approche plus complexe pour les obligations

Si la gestion indicielle s'impose sur le marché actions, elle présente plusieurs limites pour l'investissement obligataire. Contrairement aux actions, de nombreuses obligations se négocient directement entre acheteurs et vendeurs sur le marché de gré à gré (over the counter), sans passer par des plateformes centralisées. Or, les fonds indiciels doivent obligatoirement suivre un indice, ce qu'ils font souvent de manière synthétique, sans accès direct aux meilleures opportunités du marché obligataire.

Un autre inconvénient des fonds obligataires indiciels est qu'ils allouent mécaniquement davantage de capital aux entreprises les plus endettées, ce qui peut soulever des questions en matière de gestion des risques.

Pour autant, l'étude SPIVA indique qu'en 2024, 59 % des fonds obligataires ont sous-performé leurs indices de référence.

Notre avis : Pour l'investissement obligataire, il peut être intéressant d'opter pour des acteurs de la gestion active, en particulier dans les segments de marché les plus étroits et complexes. Toutefois, il est essentiel d'examiner attentivement les frais associés. Dans le cas de SPM Funds, la poche obligataire est gérée de manière prudente, avec une exposition privilégiée aux obligations d'entreprises européennes Investment Grade. Sur ce segment, la gestion passive nous semble offrir les meilleures garanties de performance.

Des indices de plus en plus onéreux

Face aux coûts élevés imposés par les grands indices de référence, de nombreux promoteurs lancent désormais des ETF basés sur des indices moins connus ou développent leurs propres indices. Cette tendance se renforce également avec la montée en puissance des stratégies ESG, où certains gérants indiciels européens estiment que leur propre méthodologie de sélection est plus pertinente que celle des grands fournisseurs d'indices américains.

Notre avis : Il était grand temps que de nouveaux indices viennent compléter l'offre existante. Il n'y a aucune raison de payer un coût élevé pour l'utilisation d'un nom, surtout lorsque l'on cherche des produits à faible coût dans une logique de gestion indicielle.

ESG : un intérêt en déclin

Un constat frappant de l'événement a été le scepticisme croissant envers l'ESG. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : la complexité et le manque de clarté des critères ESG, le risque juridique pour les promoteurs en cas de mauvaise application, les lourdes contraintes administratives imposées aux gestionnaires, les doutes sur l'efficacité réelle de ces stratégies et la sous-performance des fonds ESG par rapport à leurs équivalents traditionnels.

Notre avis : L'intention derrière les fonds ESG était louable, mais le constat est décevant. Ces stratégies ont généré une inflation normative massive sans apporter de bénéfices significatifs en termes d'impact. Pour SPM Global Flexible, nous avons toujours privilégié les fonds ESG qui proposaient un engagement sans trop s'éloigner de la performance des indices traditionnels (non-ESG). En revanche, nous avons refusé de payer plus cher pour obtenir la certification SFDR article 8, alors que plus de 90 % de nos sous-jacents sont classés articles 8 et 9. Nous estimons que ces coûts supplémentaires ne justifient pas un impact ESG final souvent nul.

Conclusion

Le salon "Asset Management Tomorrow" a permis de mettre en lumière les évolutions du secteur. Si la gestion active espère retrouver des couleurs en 2025, la gestion indicielle continue d'attirer de plus en plus d'investisseurs. La gestion indicielle reste une solution efficace sur les marchés actions, mais pour les marchés obligataires elle doit être utilisée avec plus de précaution. Enfin, le désenchantement autour de l'ESG soulève des questions sur l'avenir de cette approche dans le paysage réglementaire européen.

Chez SPM Funds, nous restons attentifs à ces évolutions et poursuivons notre engagement à proposer des solutions d'investissement performantes et adaptées aux attentes des investisseurs et ce à moindre coûts.

Ce document a été rédigé par Sébastien Lippens, Dirigeant Effectif de SPM Funds le 28 mars 2025.

SPM FUNDS SA - SICAV publique de droit belge - www.spmfunds.be

Adresse commerciale : Boulevard de la Cambre 30, 1000 Bruxelles

Siège Social : Avenue du Port 86c/b320 B-1000 Bruxelles

Tel.: +32 2 646 62 06 - **E-mail** : info@spmfunds.be

RPM Bruxelles : 0849.727.522